

Genre

Documentaire

**Adapté pour
les niveaux**

À partir de la 2nde

**Disciplines
concernées**

Histoire-géographie ·

EMC · DGEMC ·

SVT · SES



Le Temps des forêts

Ce documentaire remarquable pour son analyse globale de l'histoire contemporaine des forêts françaises propose un portrait éclairé de la sylviculture aujourd'hui. Une exploitation forestière où logiques économiques et dommages écologiques vont de pair.

Tandis que le problème de la déforestation des régions tropicales a été largement médiatisé au cours des années 2000, **Le Temps des forêts** vient rendre compte d'un autre phénomène tout aussi inquiétant : celui de la « malforestation ». Mécanisation lourde, monocultures, engrais et pesticides, la gestion forestière suit à vitesse accélérée le modèle agricole intensif depuis les années 1960. Proposant un panorama complet de la sylviculture française en nous faisant rencontrer celles et ceux qui entretiennent, défendent, cultivent et commercialisent la forêt hexagonale, François-Xavier Drouet livre ainsi une enquête passionnante venant interroger notre rapport à la forêt, en prenant pour point de départ le plateau de Millevaches, où le réalisateur réside. À quoi ressemblent les forêts françaises ? Pourquoi et comment sont-elles exploitées ? Quelles sont les différentes approches forestières ?

Quelles sont leurs effets sur les écosystèmes et sur l'évolution des paysages ? Sans prétention moralisatrice et en s'appuyant sur des prises de vues saisissantes, le film permettra de faire évoluer le regard des élèves sur la forêt et de saisir les enjeux considérables qui l'entourent, que ce soit en termes de ressources naturelles, de régulation du changement climatique, de conservation de la nature ou de respect de la biodiversité. À l'heure du dérèglement du climat, et alors que l'incendie des Landes de Gascogne de l'été 2022 a ravagé plus de 32 000 hectares de ce massif français, il est plus que jamais opportun de découvrir ce film pour entamer et enrichir une réflexion commune sur la forêt de demain. ¶

**Un documentaire de
François-Xavier Drouet**
France · 2018 · 1h43

Symbole aux yeux des urbains d'une nature authentique, la forêt française vit une phase d'industrialisation sans précédent. Du Limousin aux Landes, du Morvan aux Vosges, le film propose un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives. Forêt vivante ou désert boisé, les choix d'aujourd'hui dessineront le paysage de demain...

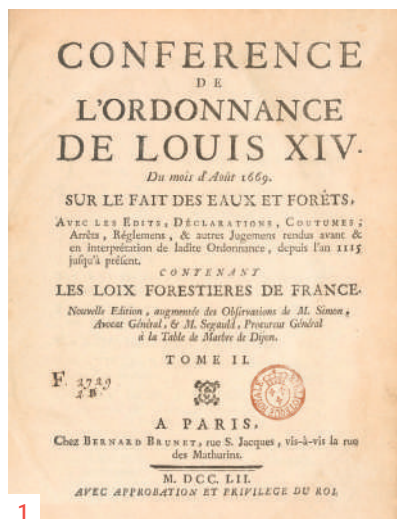
Image Colin Lévêque, Georgi Lazarevski, Karine Aulnette **Son** Bruno Schweisguth **Montage** Agnès Bruckert **Production** L'Atelier documentaire

Histoire de l'exploitation de la forêt française

En France, les espaces forestiers ont été exploités et transformés au moins depuis le Néolithique. Au cours du Moyen-Âge, jusqu'à l'an 1000, la plupart sont libres d'accès. Le chevalier y chasse, le paysan y fait paître son troupeau, l'on s'y sert en bois pour le chauffage et l'artisanat et en fruits sauvages pour se nourrir. Du XI^e au XIII^e siècle, de « grands défrichements » surviennent alors que les villes et les activités proto-industrielles se développent. Une administration naît, la gruerie, dont le rôle est de gérer les forêts et eaux seigneuriales, d'en rentabiliser les ressources et de prévenir les délits de surexploitation. Puis, en 1346, le roi Philippe VI promulgue un premier Code forestier. Les maîtres des Eaux et forêts sont chargés de veiller à ce que les bois du royaume « se puissent perpétuellement soutenir en bon état » et des sanctions sont prévues contre ceux qui prélèveraient trop de bois. Les arbres destinés à la vente sont comptés et marqués du marteau des officiers forestiers seigneuriaux.

Au XV^e siècle, l'économie forestière passe véritablement du système de la cueillette, l'arbre abattu pour un besoin immédiat, à celui de la culture, l'arbre éduqué pour un objectif lointain. À l'heure des premiers frémissements du capitalisme, une exploitation rationnelle du bois se met en place : sélection des essences, fixation de réserves, planification des récoltes. De 1661 à 1680, Colbert, alors intendant des finances de Louis XIV puis secrétaire d'État de la Marine, impulse une Grande Réformation avec l'élaboration d'un nouveau Code forestier visant à protéger et restaurer les ressources forestières. D'abord destinée aux forêts domaniales, mal gérées depuis cinquante ans (le personnel allant jusqu'à vendre les bois), cette réformation s'étend aux bois privés dont l'exploitation est réglementée. Un quart des superficies doit être mis en réserve pour produire du bois d'œuvre destiné à l'État. L'accent est mis sur le chêne dont la production sert aux constructions navales. Le reste de la forêt doit être géré de façon à accroître sa rentabilité, en généralisant la méthode du taillis (forêt de jeunes arbres destinés à la coupe régulière) et de la coupe à blanc, avec un contrôle rigoureux des prélèvements. Avec le Code Colbert, le bois devient ainsi un matériau stratégique et la forêt, une richesse renou-

velable. Mais le fort contrôle étatique sur la gestion forestière est contesté par les propriétaires et le monde agro-pastoral. Les assemblées révolutionnaires, sensibles aux théories libérales, entraînent une nouvelle législation confirmée dans le Code forestier de 1827 qui redéfinit la répartition des forêts. Les massifs forestiers, reconnus aux communautés rurales, deviennent des bois communaux. Les forêts des particuliers, reconnues comme biens privés, jouissent désormais d'une totale indépendance. Les anciennes forêts royales, définies comme patrimoine national, se transforment en bois domaniaux. Pour des raisons d'économies budgétaires, un quart du Domaine est vendu à des particuliers. Pour gérer ce qu'il lui reste, l'État dispose d'une nouvelle administration dont les officiers sont formés à la sylviculture à l'école des Eaux et Forêts de Nancy (1824). De grands travaux de reboisement du littoral et des terrains de montagne sont entrepris. En parallèle, l'État répond aux attentes des nouvelles industries en favorisant une exploitation maximale des forêts. La loi du 19 juin 1857 oblige à assainir les landes marécageuses avec la création d'un immense massif de pins maritimes prisés par les investisseurs industriels. Après les ravages de la Seconde Guerre mondiale, l'État crée le Fonds forestier national en 1946 pour reconstituer la forêt française et assouvir les besoins en bois nécessaire à la reconstruction. La plantation de résineux, à croissance rapide, est largement favorisée. Pour la première fois, une vision productiviste de la forêt s'impose, présentant de fortes similitudes avec la nouvelle orientation agricole. En 1964, l'Office National des Forêts remplace l'ancestrale Administration forestière, dont la nouvelle doxa est la mise en gestion dynamique des forêts publiques aménagées pour les besoins de l'économie. La loi de 1985 vient encourager « l'accroissement de la rentabilité forestière » d'un secteur très déficitaire en incitant notamment à la création de groupements forestiers. En 2012 et 2016 deux nouveaux Codes forestiers voient le jour et insistent sur l'importance d'adopter une gestion plus durable de la forêt qui recouvre aujourd'hui 31 % du territoire métropolitain. Ils sont le fruit d'une évolution interne de l'approche des questions forestières et de revendications écologiques grandissantes depuis les années 1970.



1



2

1. Ordonnance de Louis XIV du mois d'août 1669, sur le fait des Eaux et Forêts (Gallica). 2. Portrait de Jean-Baptiste Colbert (Photo (C) Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin).

Un engouement médiatique pour les arbres

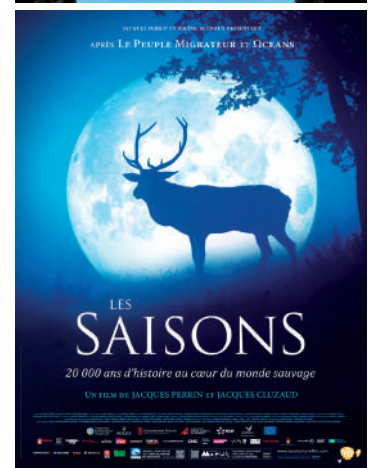
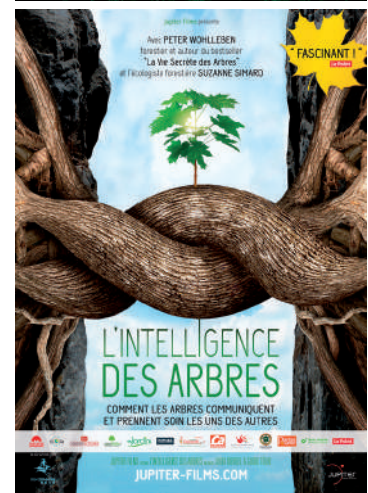
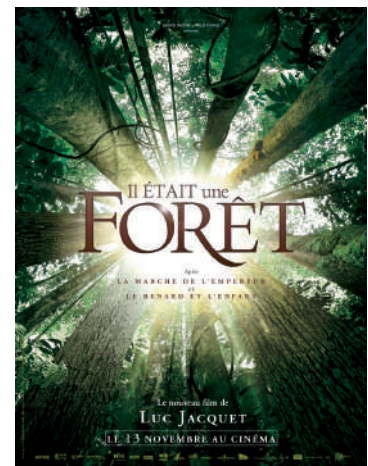
UN ENGOUEMENT MÉDIATIQUE POUR LES ARBRES

Le réalisateur du film, François-Xavier Drouet, est né en 1980 et a suivi des études en sciences politiques et en anthropologie avant de se former à la réalisation documentaire. Travaillant pour la télévision et le cinéma, **Le Temps des forêts** est son troisième long métrage et s'inscrit dans une période d'engouement médiatique pour les arbres.

La création audiovisuelle française s'intéresse à la nature depuis plus de cinquante ans. La télévision l'a d'abord abordé sous l'angle de la vulgarisation scientifique, pour expliquer son fonctionnement, avec des reportages diffusés dès les années 1960 puis des émissions qui se multiplient au cours des années 1980 et 1990 : « Planète Bleue » (1981), « L'aventure des plantes » produite par Jean-Marie Pelt (1982 et 1986), « C'est pas sorcier » (1993-2014). Alors que les COP (conférences des Nations Unies sur les changements climatiques) se tiennent chaque année à partir de 1995 et que l'impact nocif de l'homme sur l'environnement est reconnu et médiatisé, une prise de conscience se fait jour dans la société française. Des émissions de découverte du monde telles que « Ushuaïa Nature » (1998-2012) produite par Nicolas Hulot se popularisent. Leur principe : montrer la beauté de la nature et de sa biodiversité pour encourager l'homme à mieux la respecter. Le même postulat est adopté par les cinéastes qui bénéficient de moyens de plus en plus modernes pour filmer la nature de manière spectaculaire. Ils s'intéressent en premier lieu au monde des insectes et des animaux avec des longs métrages tels que **Microcosmos : le peuple de l'herbe** (Claude Nuridsany, Marie Pérennou, 1996), **Le Peuple migrateur** (Jacques Perrin, Jacques Cluzaud, 2001), **La Marche de l'empereur** (Luc Jacquet, 2005). Puis, à partir des années 2010, c'est le monde végétal et la forêt qui focalisent l'attention des cinéastes alors que l'ONU proclame l'année 2011 « Année internationale des forêts ». Après les films de Yann Arthus-Bertrand (**La Terre vue du ciel** en 2004 et **Home** en 2009) constatant les effets de la déforestation, **Il était une forêt** de Luc Jacquet ouvre la marche en 2013 en

s'intéressant aux dernières forêts primaires tropicales, à travers le regard du botaniste Francis Hallé qui collabore étroitement à l'écriture du film. Perrin et Cluzaud reviennent en 2016 avec le film **Les Saisons**, réalisé avec le concours de personnalités scientifiques de renom telles que Philippe Descola (anthropologue) et Gilles Boeuf (Président du Muséum National d'Histoire Naturelle). Ce projet ambitieux dépeint l'évolution de la faune et la flore depuis l'ère glaciaire, en passant par le « temps des forêts », jusqu'au monde moderne où la forêt vierge a presque disparu. Le film appelle lui aussi à une cohabitation plus harmonieuse de l'homme et de la nature dont la vulnérabilité est sensiblement montrée. La parution du livre *La vie secrète des arbres* de Peter Wohlleben, écrivain et ingénieur forestier allemand, traduit en français en 2017 et vendu à plus de 1 million d'exemplaires dans le monde, offre une nouvelle approche : celle de souligner la ressemblance fascinante entre les arbres et les humains. En effet, le livre montre que les arbres sont capables de communiquer entre eux, de s'entraider et même d'avoir une forme de conscience et de mémoire. Le documentaire **L'Intelligence des arbres** de Julia Dordel et Guido Tolke (2017) vient illustrer cela en croisant le regard scientifique de Peter Wohlleben et celui d'une équipe de recherche canadienne. Leurs conclusions se rejoignent : les arbres sont plus proches de nous que l'on ne le croit et surgit ainsi l'idée que leur fonctionnement pourrait être un modèle pour une vie en société plus fraternelle et solidaire. Le film **Le Génie des arbres** d'Emmanuelle Nobécourt (2020) s'inscrit dans la continuité du précédent, avec des démonstrations scientifiques saisissantes montrant les capacités d'adaptation et de régénération des arbres qualifiés de « super-héros ». Les techniques scientifiques et cinématographiques d'aujourd'hui, qui permettent de rendre compte de la structure interne des arbres, de leur évolution, de leurs mouvements et donc de leur caractère profondément vivant, contribuent à créer plus d'« empathie » pour ces espèces. En 2018, quand sort **Le Temps des forêts**, qui se distingue en abordant l'exploitation forestière

française, un autre film est en préparation : **Les Arbres remarquables, un patrimoine à protéger** (Jean-Pierre Duval, Caroline Breton, 2019) qui évoque, lui, les arbres centenaires et millénaires et appelle à leur classement. En 2022 encore, un nouveau film spectaculaire, dont le protagoniste principal est un arbre, sort sur grand écran : **Le Chêne** (Michel Seydoux, Laurent Carbonnier) qui connaît un grand succès.



L'ONF, un organe forestier productiviste en difficulté

En décembre 1964, le ministre de l'Agriculture Edgar Pisani crée l'Office National des Forêts qui remplace l'administration des Eaux et Forêts, en difficulté depuis l'entre-deux-guerres et considérée comme obsolète dans un monde économique renouvelé. Sous le statut d'Établissement public industriel et commercial, ses orientations stratégiques sont fixées par l'État mais il dispose d'une personnalité juridique et d'un compte d'exploitation qui lui sont propres. Priorité est donnée à « la fonction économique de la forêt soumise » (Pisani). Dès lors, l'Office « investit » dans la forêt publique, avec un souci constant d'équilibre financier et une obsession de la productivité pour assurer un approvisionnement régulier de la filière par la vente de bois. Une sylviculture industrielle moderne se met en place : mécanisation, recours aux engrais et pesticides. Il ne s'agit plus de faire pousser une forêt mais bien du bois, « comme un champ de petits pois et des tomates » dira le ministre de l'Agriculture Michel Cointat en 1971. En parallèle, l'ONF intervient dans les forêts privées comme prestataire et assure toujours des missions de service public : protection du territoire (restauration des terrains de montagne, entretien des dunes), de la forêt et des milieux naturels (prévention et lutte contre les incendies, création et gestion de réserves naturelles et biologiques) et il accueille le public en forêt (visites guidées, parcours pédagogiques, aménagements pour les loisirs). Mais, dès la création de l'ONF, des forestiers et des hommes politiques, tel le député breton René Pleven, pointent l'impossible rentabilité de son activité et l'aporie entre soin du long terme et équilibre financier immédiat. Dans les années 1970, une prise de conscience écologiste émerge et de nombreux forestiers, surnommant l'ONF « Office nuisible des forêts », déplorent les méthodes de sylviculture intensive qui leur sont imposées, en contradiction avec le principe de sauvegarde du patrimoine forestier. Trente ans après sa création, l'Office s'endette en raison des ventes de bois qui stagnent à un niveau très bas et de la concurrence étrangère. Ni les recettes publiques ni les prestations pour le privé ne suffisent

à couvrir ses charges d'exploitation. Le contrat État-ONF de 2001-2011 impose une diminution de ses effectifs. Les employés passent de 12 000 à 9 500 en 2011 (7 800 aujourd'hui). Les missions des agents sont rationalisées avec une division du travail inédite qui entraîne une perte de sens et un mal-être profond. Entre 2004 et 2011, 24 agents de l'ONF se suicident. L'établissement est accusé par les syndicats d'une gestion humaine erratique et d'avoir recours à des coupes abusives pour limiter ses pertes. Sur le terrain, certains estiment que l'ONF n'assure plus la totalité de ses missions de

service public. L'État réfléchit à la privatisation des forêts domaniales, et, alors que les rapports appelant à rénover le modèle économique de l'Office s'empilent, aucune décision n'a encore été prise.



Philippe, agent de l'ONF témoignant dans le film.



PETITE HISTOIRE DU DOUGLAS

Le douglas est un résineux originaire de la côte ouest du continent nord-américain. Identifié en 1792 par le naturaliste britannique Archibald Menzies à l'occasion de la mission d'exploration de la côte pacifique confiée au capitaine Vancouver, c'est trente-cinq ans plus tard, en 1827, que le botaniste écossais David Douglas l'importe en Europe. Introduit en France en 1842, l'aristocratie l'adopte d'abord à des fins ornementales dans les parcs et jardins avant qu'il ne soit utilisé pour le reboisement durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, le Fond Forestier National favorise la plantation de résineux à croissance rapide pour la reconstruction du pays et l'industrie de la pâte à papier. Le douglas devient l'essence reine dans les années 1960-1970 grâce à son excellente capacité d'adaptation aux territoires de moyenne montagne. En France, on le trouve aujourd'hui dans le massif du Morvan en Bourgogne, le Limousin, l'Auvergne-Rhône Alpes et la région Midi-Pyrénées. La sylviculture dominante du douglas est une sylviculture intensive, où il est planté en monoculture et coupé vers l'âge de 40 ans, répondant parfaitement aux attentes des industriels par son « architecture » simple, facilitant l'abattage et le débardage (la coupe et l'acheminement hors de la forêt).

La « malforestation » en question

Le Temps des forêts montre que la sylviculture industrielle et intensive s'est généralisée en France. Un protagoniste du film parle d'un régime de « malforestation ». Pourquoi ? Tout d'abord, cette sylviculture favorise la monoculture, c'est-à-dire la plantation d'arbres d'une seule et même essence, le plus souvent des résineux. Représentant 80 % de la forêt métropolitaine, celle-ci permet de forts rendements car les arbres plantés en monoculture poussent vite et peuvent être coupés plus facilement (pas de sélection). Or, plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord, l'absence de diversité dans une forêt empêche la création d'humus (couche supérieure du sol formée par la décomposition de la matière organique), essentiel à la fertilité du sol, et rend les arbres plus vulnérables aux maladies et aux dégâts causés par les animaux. En conséquence, les monocultures sont traitées avec des produits chimiques (engrais et pesticides) nuisibles aux écosystèmes et à la qualité de l'eau. Aucun bois mort n'est laissé au sol alors que cela est profitable à de nombreuses espèces. Les machines utilisées pour la coupe, de plus en plus lourdes, abîment également le réseau racinaire des arbres, très proche de la surface du sol. Enfin, la monocul-

ture menace la diversité des arbres eux-mêmes : 40 % des espèces en Europe sont en voie d'extinction.

D'autre part, la sylviculture intensive a recours à la coupe rase, c'est-à-dire l'abattage de la totalité des arbres d'une parcelle forestière. En plus de son impact esthétique sur le paysage, celle-ci a des effets négatifs sur les sols et la biodiversité. En éliminant toute une zone arborée, de nombreux habitats d'insectes et d'animaux sont par exemple détruits et, sur un terrain nu, la plupart n'ont aucune chance de survie.

Pour finir, l'industrialisation de l'exploitation forestière a des conséquences humaines. La logique de productivité a créé des conditions de travail défavorables au bien-être des forestiers qui travaillent toujours plus pour rentabiliser leurs machines et répondre aux demandes du marché.

Aussi, la dégradation de la qualité des sols en forêt appauvrit ceux des alentours, notamment les terrains d'exploitation agricole. La récolte de produits secondaires dans les bois (champignons, fruits, sève, miel...) est également impactée, ainsi que les activités de loisir pour lesquelles ces « champs de bois » ne sont guère attractifs.



Pistes pédagogiques

PISTES DE DÉBAT OU DE DISCUSSION EN CLASSE *Quelles sont les fonctions de la forêt ? Une forêt en monoculture est-elle une vraie forêt ? La forêt a-t-elle besoin de l'homme ? Les arbres sont-ils « en concurrence » ?*

EXERCICES D'ANALYSES

1. *Comment le réalisateur filme-t-il la forêt ?* **Interpréter** ses choix de réalisation en comparant avec un autre documentaire tel que **Les Saisons** ou **Il était une forêt**. Éléments de réponse : François-Xavier Drouet refuse de fantasmer ou d'embellir les forêts, qui sont couramment représentées comme majestueuses et luxuriantes. / Il a beaucoup recours à des plans fixes, relativement longs et « à hauteur d'homme » – pour inciter à mieux regarder la forêt. Il est plus habituel de voir la forêt filmée avec du mouvement (pour compenser avec son immobilité ?), en plongée ou en contre-plongée. / Le traitement sonore insiste beaucoup sur le silence dans la forêt en monoculture pour signifier l'absence de biodiversité. Nous sommes plutôt habitués à entendre le « brouhaha » des insectes, des oiseaux et du vent dans les feuillages.

Contrairement aux films qui s'intéressent surtout à la faune qui peuple les forêts, **Le Temps des forêts** montre essentiellement des arbres et des hommes qui travaillent en forêt pour insister sur la proximité entre la forêt et les activités humaines qui façonnent cet espace depuis des milliers d'années.

2. À partir d'extraits du film tirés de la fiche interactive d'ALCA (en pdf sur ciné-dossiers.fr) et des photogrammes ci-contre : **expliquer** comment le réalisateur illustre l'opposition des deux modèles sylvicoles intensif et durable. **Comparer** les scènes montrant les abatteuses – véritables monstres de fer – et celles du bûcheron solitaire et la séquence de début et de fin du film.

3. **Le Temps des forêts est-il un film militant ?** **Argumenter** en prenant en compte le choix des protagonistes, leur discours, la mise en scène et en proposant une interprétation du titre du film. Les élèves attentifs noteront l'hommage aux « forestiers résistants » apparaissant au début du générique.

Vers une sylviculture durable ?

À partir des années 1990, la nécessité de mieux gérer les forêts est prise en compte à l'échelle internationale. Des structures, des lois et des labels sont créés pour favoriser une sylviculture durable. L'association européenne *Pro Silva* (1989) remet au goût du jour la technique de la futaie irrégulière, privilégiant le mélange des essences, la régénération naturelle et la coupe pied par pied. Celle-ci se veut viable et aussi rentable que la sylviculture intensive, moins sûre face aux aléas climatiques ou aux fluctuations du cours du bois.

En 1992, le réseau européen Natura 2000 est imaginé pour protéger la biodiversité des espaces naturels. La France compte, en 2017, 1766 sites labellisés (13 % du territoire métropolitain). En 1993, le *Forest Stewardship Council* nord-américain définit les composantes d'une gestion durable des forêts. En résulte le système de certification FSC, qui labellise aussi bien la gestion durable des forêts que le bois extrait. En 1999, le *Pan European Certification Council* met en place une nouvelle certification de gestion durable des forêts européennes, mieux adaptée à leurs particularités, sous le sigle PEFC. Les forêts labellisées PEFC (45 % en France), gérées dans le respect de la biodiversité, des sols, des eaux, ont en partie recours à la régénération naturelle et n'utilisent pas certains produits chimiques dangereux.



En 2001, une loi française d'orientation sur la forêt introduit le principe de gestion durable et multifonctionnelle. L'enjeu : dépasser définitivement la conception d'une « forêt matériau » réduite à la valeur du bois et faire en sorte qu'elle remplisse durablement des fonctions écologiques, économiques et sociales. Le Réseau pour les alternatives forestières, au sein duquel plusieurs protagonistes du film sont actifs, naît en 2008. Il organise des rencontres et des formations pour favoriser une « gestion douce » de la forêt et mène une réflexion sur l'accès au foncier forestier pour des groupements citoyens et écologiques (tels que le Groupement de sauvegarde des feuillus du Morvan, *La Forêt hospitalière* ou *Green forest*).

Le premier projet d'appellation d'origine contrôlée de bois en France permet la création de l'AOC « bois de Chartreuse » en 2018. De nombreux labels et certifications participent donc à améliorer la gestion des forêts mais certains scientifiques et professionnels sont critiques à leur égard. Daniel Perron, juriste et historien du droit, considère qu'ils orientent la gestion forestière par la contrainte d'un commerce du bois plus « vert », qui « fait jouer au consommateur le rôle de régulateur environnemental que les pouvoirs publics se refusent à assumer pleinement (...) comme s'il fallait respecter d'abord l'impératif économique ». Il y a selon lui urgence à ce qu'une politique mondiale commune des forêts soit mise en place, avec des outils spécifiques et contraignants.

Pistes pédagogiques

SUJETS D'EXPOSÉS OU DE DEVOIRS

En complément de son film, François-Xavier Drouet a réalisé cinq courts métrages disponibles en ligne (liens en dernière page) et dans les bonus du DVD. L'on y retrouve Gaëtan du Bus de Warnaffé dans **Défendre la sylviculture** (40'), qui développe ici sa vision et anime une formation à la sylviculture douce. L'on y rencontre aussi un autre bûcheron dans **Bûcheron sensible** (17') ; un expert forestier des Landes de Gascogne qui a décidé de « laisser faire » la forêt dans **La Forêt retrouvée** (24') ; un technicien forestier, entré puis sorti de la logique du chiffre, qui partage ses convictions dans **Pour quelques mètres cubes de plus** (28') ; et un scieur artisanal des Vosges dans **Dernière génération** (19').

Demander aux élèves de faire des exposés ou notes de synthèse sur un court métrage au choix. **Résumer** le propos du protagoniste et émettre un avis critique en faisant appel aux informations découvertes dans le long-métrage.

D'AUTRES PRATIQUES DANS LE MONDE À ÉTUDIER

- Le programme canadien des forêts modèles ;
- Le développement d'une filière d'huile de palme durable au Gabon ;
- La nature devenue sujet de droit en Équateur, en Bolivie, en Inde et en Nouvelle-Zélande : des écosystèmes (les forêts, entre autres) se voient reconnaître le droit de vivre et de prospérer dans un environnement sain. Les travaux de la juriste Sarah Vannuxem peuvent être consultés pour en savoir plus ;
- Le *One Forest Summit* (mars 2023) dédié à la protection des forêts tropicales d'Amazonie, du Congo et d'Asie du Sud-Est. Le « plan de Libreville » est consultable en ligne.

Les Landes de Gascogne hier, aujourd'hui, demain

En 2022, le Sud-Ouest a vécu au rythme des flammes, qui ont ravagé plus de 26 000 hectares des Landes de Gascogne, le plus vaste massif forestier européen (1,4 millions d'hectares). Un choc, car survenu après une longue période d'accalmie. En effet, les derniers grands incendies dans cette zone datent des années 1940, époque où la maîtrise du feu était encore très mauvaise. La monoculture du pin maritime imposée au milieu du XIX^e siècle constitue le premier facteur de risque, aggravé par le fait que les racines des pins, très longues, continuent de brûler quand le feu semble éteint, et que les pignes explosent et projettent des flammèches que le vent transporte. Durant l'Occupation, le massif forestier est mal entretenu, les pare-feux (bandes déboisées) sont embroussaillés et la sécheresse frappe la France plusieurs étés de suite. De 1942 à 1949, les incendies se répètent. En 1949, 131 000 hectares sont déjà partis en fumée quand l'« incendie du siècle » se déclare en août, brûlant 52 000 hectares supplémentaires en quelques jours et faisant 82 victimes. Cinquante ans plus tard, à la veille de l'an 2000, les tempêtes Lothar et Martin causent d'importants dommages en France,



notamment dans le massif landais. De nombreux arbres sont à terre. L'ONF recommande la régénération naturelle mais la filière bois choisit de replanter massivement du pin maritime (elle investit au passage dans les abatteuses). En 2009, la tempête Klaus est encore plus virulente. Plusieurs voix prônent alors le changement dans l'aménagement forestier. Mais dans cette forêt industrielle privée à 80% (90% aujourd'hui), exploitée en monoculture pour la production intensive de bois et qui emploie plus de 35 000 personnes, la transformation n'est pas aisée. Pour Christophe Plomion de l'INRAE (l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), replanter à l'identique est pourtant « un coup de poker ». Il préconise des modifications d'aménagement à grande échelle : planter des chênes en lisière de forêt pour abriter les pins du

vent, par exemple. Pour le WWF notamment, il faut des forêts mixtes avec un système de régénération naturelle. Ainsi, lorsque les grands arbres tombent, les petits sont prêts à pousser derrière. Mais, comme en 1999, la majorité des propriétaires sollicite des aides pour replanter à l'identique. En 2022, l'ampleur de l'incendie est en grande partie liée au réchauffement climatique mais la structure industrielle de la forêt est pointée du doigt. L'ONF et les chercheurs insistent sur l'importance de renouveler le couvert forestier pour le rendre résilient, c'est-à-dire en capacité de surmonter les catastrophes auquel il est exposé. Si le pin maritime est l'une des essences les mieux adaptées aux fortes chaleurs, en monoculture, il résiste mal au feu. Rechercher des solutions prenant en compte l'évolution du climat devient donc urgent.

Pistes pédagogiques

Imaginer les Landes de Gascogne de demain.

Suite aux incendies et face au réchauffement climatique, quels aménagements forestiers favoriser ? La diversification des essences semble nécessaire mais comment convaincre les propriétaires et l'industrie forestière ? Faut-il conditionner les aides à la plantation à des critères écologiques ?

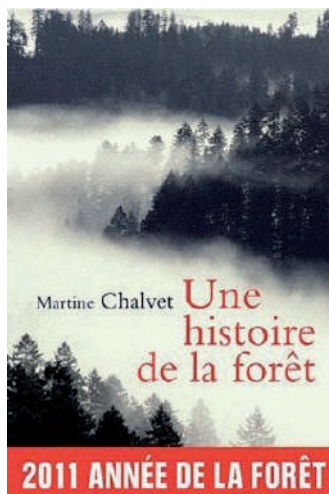
POUR NOURRIR LA RÉFLEXION DES ÉLÈVES, DEUX VISITES POSSIBLES :

- **L'écomusée de Marquèze**, créé en 1969 par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, pour découvrir l'évolution de l'aménagement des Landes de l'époque médiévale à nos jours.
- **Le site de recherche de l'Unité Expérimentale Forêt Pierronton à Cestas** (sur demande) qui, grâce à son arboretum, étudie le fonctionnement de l'écosystème forestier landais et travaille sur des dispositifs de sylviculture innovant, l'amélioration génétique du pin maritime et les combinaisons pertinentes avec d'autres arbres. L'association du pin avec le bouleau lui permet par exemple d'être protégé des insectes herbivores.

Des documents peuvent également être consultés en ligne (liens en dernière page) :

- le rapport « Forêts françaises en crise » réalisé par six ONG françaises ;
- le guide pour la gestion durable des forêts des Parcs naturels régionaux ;
- la feuille de route de la région Nouvelle-Aquitaine pour la transition énergétique et écologique (2019) dont les objectifs mentionnent : la mixité des essences, la coopération entre ONF et propriétaires privés, le fait de conforter une démarche de recherche et développement et de trouver plus de débouchés aux matériaux forestiers.

Des références pour aller plus loin



Bibliographie

- **Martine Chalvet**, *Une histoire de la forêt*, Le Seuil, 2011. De la Gaule « chevelue » aux problématiques écologiques actuelles, l'historienne de l'environnement et des paysages propose une restitution précise de l'histoire de la forêt française, l'évolution de son statut et de son exploitation et livre une analyse lucide des menaces qui pèsent sur elle.
- **Daniel Perron**, *La forêt française, une histoire politique*, éditions de l'Aube, 2021. Un tour d'horizon complet des enjeux de la politique forestière en France par un juriste et historien du droit. Un ouvrage éclairant sur l'évolution des codes et lois forestières, pointant les difficultés des pouvoirs publics à penser un avenir forestier sur le long terme.
- **Revue L'Histoire n°503**, dossier « Mille et une vies de la forêt française », janvier 2023. Ce dossier illustré de 25 pages auquel ont contribué sept historiens parmi lesquels Andrée Corvol (présidente du Groupe d'histoire des forêts françaises) permet d'en apprendre plus sur l'histoire de la forêt française du Moyen-Âge au XIX^e siècle. Quelques paragraphes concernent toutefois l'histoire plus récente.

Filmographie

Cf. le chapitre « Un engouement médiatique pour les arbres » du dossier :

- **Les Saisons** de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud, France, 2016.
- **Les Arbres remarquables, un patrimoine à protéger**, Jean-Pierre Duval et Caroline Breton, 2019.
- **Le Génie des arbres** de Emmanuelle Nobécourt, 2020.
- **L'Homme qui plantait des arbres** de Frédéric Back, 1987.

Ressources en ligne

- <https://telemillevaches.net/videos/le-temps-des-forestiers/>
Cinq courts métrages réalisés par François-Xavier Drouet dans le prolongement de son film : cinq rencontres avec des professionnels de la forêt qui œuvrent contre le modèle productiviste dominant.
- **www.cnc.fr**
Interview du réalisateur par le CNC au sujet de son film, permettant d'avoir un éclairage sur ses intentions, sa démarche de documentariste et la réception du film.

· **www.parc-naturels-regionaux.fr**

Guide de 63 pages conçu par les Parcs naturels régionaux de France en 2006 sur la gestion durable des forêts dans les Parcs, permettant de découvrir leur approche sur ce sujet-là.

· **www.neo-terra.fr**

Feuille de route de la région Nouvelle-Aquitaine pour la transition énergétique et écologique (2019) qui fixe des ambitions, accompagnées d'engagements et d'actions concrètes pour accompagner l'effort de transition, notamment pour les forêts, à l'horizon 2030.

· **www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts**

Enquête radiophonique de Benoît Collombat pour « Secret d'info » (France Inter, 2019) pour mieux comprendre la crise que traverse l'ONF.

· **www.youtube.com**

Captation d'une formation organisée pour les enseignants participant au dispositif Lycéens et apprentis au cinéma en 2020, où François-Xavier Drouet présente son film (durée : 53 min).

· **alca-nouvelle-aquitaine.fr**

Fiche interactive conçue par ALCA, rédigée par Stratis Vouyoucas, historien du cinéma et réalisateur avec une sélection d'extraits du film commentés. Un outil qui permettra aux élèves de se replonger dans le film et de fournir un travail d'analyse.

· **www.onf.fr**

Site internet de l'ONF proposant de nombreuses ressources en ligne pour en savoir plus sur la forêt française, ses fonctions, les activités qui y sont pratiquées (dont l'exploitation forestière) et découvrir les activités de l'Office aujourd'hui.

· **www.wwf.fr**

Rapport « Forêts françaises en crise » rédigé en 2020 par six ONG (le WWF, la LPO, France Nature Environnement, entre autres). 56 pages pour connaître leur analyse de la situation actuelle et leurs propositions de gestion de la forêt.

Ciné-dossier rédigé par Noémie Bourdiol, chargée du développement des publics lycéens et étudiants, membre du groupe pédagogique du Festival du film d'histoire.